

BARÊME D'HONORAIRES

(ordonnance n°86-1243 du 01.12.1986)

Taux non cumulatifs

HONORAIRES SUR PRIX DE VENTE

Les honoraires sont inclus dans le prix affiché et sont à la charge des vendeurs. Les prix ci-dessous sont exprimés enTTC

Prix de vente	Minimum	Maximum
Jusqu’a 200 000€	- 5 000€ -	- 13 000€ -
De 200 001€ à 400 000€	- 10 000€ -	- 23 000€ -
De 400 001€ à 600 000€	- 13 000€ -	- 29 000€ -
De 600 001€ à 1 000 000€	- 17 000€ -	- 49 000€ -
Au dela de 1 000 001€	- 30 000€ -	- Jusqu’a 5% -

BOX : Forfait minimum de 3 000€ TTC

HONORAIRES DANS LE CADRE D’UN MANDAT DE RECHERCHE

Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur et sont à la charge des acquéreurs. Cf tableau ci-dessus

HONORAIRES DE LOCATION

(Locaux à usage d’habitation, Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 modifiée par la Loi ALUR n°2014-336 du 24.3.2014)

Les honoraires facturés au locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires facturés au propriétaire;

Ces honoraires sont dus à compter de la réalisation du contrat de location

	Bailleur	Locataire
Usage d’habitation - Loi ALUR (Zone tendue)	13 € TTC/m2	13 € TTC/m2
Usage d’habitation - Hors Loi ALUR	15% HT du loyer annuel CC	15% HT du loyer annuel CC
Garage, Stationnement, Cave	15% HT du loyer annuel CC	15% HT du loyer annuel CC
Baux commerciaux et professionnels	15% HT du loyer annuel HC	15% HT du loyer annuel HC

ESTIMATION

Evalutation gratuite

L’IMMOBILIERE DU GOLF au capital de 1.000 € sise 10 avenue Cesar Boy, 13011 Marseille.

Immatriculation au RCS de Marseille sous le n° 988 994 448

Ne peut recevoir aucun fonds, effets ou valeur.